ECOLE DE MUSIQUE DE NYON
Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2024

Jeudi 16 mai 2024 – 20h30
Salle de rythmique de l'Ecole du Couchant

Ordre du jour

1. Ouverture, salutations et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination de deux scrutateurs
4. Procès-verbal de l'AG 2023*
5. Adoption du procès-verbal de l'AG 2023
6. Rapport du Président*
7. Rapports du directeur de l'Ecole et du responsable CoMa
8. Rapport informatique/marketing/communication
9. Discussion et approbation des rapports des points 6 & 7 & 8
10. Comptes 2023 - rapports des responsables Finance
11. Rapport des vérificateurs des comptes
12. Discussion, adoption des comptes 2023 et décharge au comité
13. Budget 2024
14. Changement année comptable EMN – comptabilité du 1er juillet au 30 juin (point de situation)
15. Discussion et adoption du budget 2024
16. EMN renouvellement auprès de la FEM
17. Discussion & validation des statuts 2024
18. Nomination membre d'honneur : Nathalie Jolion, Karen Gobalet & Nisha Daeppen
19. Comité de direction : démission pour AG 2025 du président et de la vice-présidente/finance (Stéphane & Barbara Martin)
20. Appel au remplacement du président & finance pour AG 2025
21. Candidatures reçues pour le CoDir
22. Présentation de l'organigramme EMN 2024 (arrivées/départs des bénévoles)
23. Élection du Président ou de la Présidente
24. Comité directeur : élection du comité
25. Élection des vérificateurs des comptes 2024
26. Information sur le règlement EMN 2024
27. Propositions individuelles (doivent être parvenue avant le 06 mai 2024)
28. Divers et questions ouvertes.

1. Ouverture, salutations et présences

Stéphane Martin, Président, accueille les membres actifs (parents et élèves majeurs) et les Comités (CoDir et CoMa), à la salle de rythmique de l'école du Couchant qui comprend les locaux de l'Ecole de Musique de Nyon, chemin du Couchant 1. Après les salutations et les présences, il ouvre l'assemblée générale 2024 à 20h35.

Membres actifs présents (votants) : 15 (majorité absolue 8)

2. Adoption de l'ordre du jour

La parole n'est pas demandée, il n'y a pas de commentaire ou demande de modification de la part des membres. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Nomination de deux scrutateurs

Monsieur Raphaël Weisskopf et Madame Elise Kellenberger.

4. Procès-verbal – AG 2023

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2023 est publié sur le site internet de l'EMN. Sa lecture n'est pas demandée.

La discussion est ouverte. Raphaël Weisskopf demande ou on trouve la charte. Johan Crocoll indique qu'elle se trouve sous Historique/Rapports/AG 2023. Décision est prise de la déplacer afin de la trouver plus facilement.

5. Adoption du P.V. de l'AG 2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des votants.

6. Rapport du Président

Tous les rapports ont été publiés dans les délais légaux sur le site internet de l'EMN. Le Président ne donne pas lecture de son rapport d'activité 2023-2024, et celle-ci n'est pas demandée.

7. Rapports du directeur de l'école, du responsable CoMa

a. **Du directeur de l'Ecole - Monsieur Jean-Claude Bloch**
   Ce rapport est publié sur le site internet de l'EMN.

b. **Du responsable CoMa – Monsieur Marc Leopoldoff**
   Ce rapport est publié sur le site internet de l'EMN.

8. Rapports informatique/Marketing/communication

Ce rapport est publié sur le site internet de l'EMN.

Raphaël Weisskopf intervient sur le rapport marketing et en particulier sur le projet de lancer un « nouveau concept sur YouTube qui va consister à mettre en avant les talents au sein de notre école. L'objectif s'agirait d'atteindre un public plus large que celui que connaît l'EMN »

Le thème du spectacle du 75e ayant comme thème le droit de l'enfance, il se demande comment l'école se positionne par rapport au droit à la protection de la vie privée et le droit d'être protégé contre toutes formes d'exploitation des données :

- Définition des talents ?
- Public autre que celui de l'EMN ?
- Quid de l'équité des élèves qui font de leur mieux et qui pour certains ont des parents qui prêtent moins attention à la protection de l'image de leur enfant
- Préciser le concept et le cas échéant abandonner l'idée de partager des vidéos des jeunes talents sur Youtube

Le Président répond que ce point est sorti au sein du Comité avec le souhait de mettre en avant l'école de musique afin de promouvoir la vie de l'école dans son ensemble, des différents évènements tout en respectant évidemment les personnes qui ne veulent pas être affichées sur les réseaux sociaux.

La décision est prise de faire une communication aux parents avant de mettre les vidéos sur internet.

Gwenaelle Bussy précise que lors de l'inscription de l'élève il est indiqué si le parent accepte ou non que l'EMN puisse utiliser son image, il peut bien entendu informer l'EMN qu'il refuse de céder son droit à l'image.

9. Discussion et approbation des rapports des points 6, 7 et 8

Il est proposé de voter l'acceptation en bloc de ces rapports, sauf avis contraire d'un membre de l'assemblée. Tous les rapports sont acceptés à l'unanimité des votants.

10. Comptes 2023 – rapport de la responsable Finance

Le rapport concerne l'exercice 2023 du 1er janvier au 31 décembre. Le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que les comptes de résultats ont été publiés sur le site de l'EMN.

La discussion est ouverte.

Raphaël Weisskopf, demande quelques explications sur certaines variations entre les comptes et les budgets :

- Salaires des professeurs →compte vs budget = +100'000.-: Barbara Martin répond qu'il s'agit notamment de l'ajustement de l'échelle des salaire et du coût de la vie selon demande de la FEM + augmentation des inscriptions.
- Achat et entretien des uniformes →compte vs budget = +11'000.-: Barbara Martin répond qu'il s'agit de l'achat des vestes softshells + chemises
- La liste des bienfaiteurs 2023: Barbara Martin répond que la liste lui sera fournie ultérieurement
- Publicité →compte vs budget = +9'000.-: Barbara Martin répond qu'il s'agit de la prise en charge d'une partie des frais de publicité lié aux 75e anniversaire de l'EMN.

11. Rapport des vérificateurs des comptes

Madame Jessie Rojard donne lecture du rapport de l'organe de contrôle des comptes 2023.

Par conséquent, cette commission recommande à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2023 tels qu'ils sont présentés, et d'en donner décharge à la responsable financière, à la comptable, ainsi qu'au comité en les remerciant du travail effectué et la responsabilité que cela engendre. Ce rapport est publié sur le site internet de l'EMN.

12. Discussion et adoption des comptes 2023 et décharge au comité

La discussion est ouverte.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité des votants sauf la responsable financière qui s'abstient.

13. Budget 2024

Le budget 2024 est publié sur le site internet de l'EMN.

Barbara Martin précise que les subventions reçues par la FEM ont été plafonnées pour l'année 2024-2025. Pour l'instant, l'impact pour l'école est limité car nous avons une bonne santé financière mais il faut rester vigilant sur les années à venir.

Raphaël Weisskopf revient sur l'étain qui coûte cher et qui n'est peu, voir pas utilisé ; trouver un nouveau fonctionnement de distribution. Il propose par exemple des badges en bois sur mesure.

Stéphane Martin répond qu'ils en ont déjà discuté avec Olivier Monge lors de la vérification des comptes. C'est en réflexion, mais une des idées est d'abandonner d'offrir de l'étain pour les présences mais garder la récompense pour les réussites. Il ajoute que toutes propositions sont les bienvenues !

14. Changement année comptable EMN – comptabilité du 1er juillet au 30 juin (point situation)

Stéphane Martin informe que ça n'a pas encore été mis en place à la suite de différents aléas, mais toujours en prévision afin, entre autres, d'avoir une meilleure visibilité de notre trésorerie.

L'exercice comptable serait du 1er janvier 2023 au 31 juillet 2025. Cela impliquerait de devoir déplacé la date de l'.A.G.

Une des exigence FEM et d'être inscrit auprès du Registre du Commerce, la procédure est en cours → le délai de soumission est fixé au 30 juin 2024.

Les deux initiatives demandent le passage chez un notaire, afin de minimiser les frais elles seront traitées ensemble.

15. Discussion et adoption du budget 2024

La discussion est ouverte (voir point 13).

Le budget est accepté à l'unanimité des votants sauf la responsable financière qui s'abstient.

16. EMN renouvellement auprès de la FEM

Stéphane Martin informe que tout s'est bien passé (valide 5 ans).

17. Discussion et validation des statuts 2024

La proposition est publiée sur le site internet de l'EMN.

Stéphane Martin mentionne que le CoDir a décidé de modifier l'article no 7 afin de mettre en place un cadre officiel (moyens d'actions) lorsqu'un élève à un comportement qui entraine la perturbation d'une classe.

Les diplômes de membre d'honneur seront distribués durant le Palmarès en lieu et place de l'A.G. (article no 18).

Accepté à l'unanimité.

18. Nomination membre d'honneur : Nathalie Jolion/ Karen Gobalet / Nisha Daeppen

Acceptés à l'unanimité des votants sauf Nisha Daeppen qui s'abstient

19. Comité de direction : Démission pour AG 2025 du président et vice-présidente/finance (Stéphane & Barbara MARTIN)

Stéphane et Barbara Martin souhaitaient officialiser leurs démissions afin de préparer la suite.

20. Appel au remplacement du président & Finance pour l'AG 2025

L'appel au remplacement a été fait en interne et via la convocation à l'A.G.

21. Candidatures reçues pour le CoDir

Pas de démission.

Marc Léopoldoff : en vue de reprendre la présidence et la passation du savoir du président actuel (mais reste président du COMA jusqu'à l'AG 2025)

Arnaud Merlin : qui s'occupe des cours

Johan Crocoll a déjà annoncé qu'il démissionnera du CoDir pour l'AG 2025.

22. Présentation de l'organigramme EMN 2024 (arrivées/départs des bénévoles)

La mise à jour de l'organigramme sera à disposition sur le site internet.

23. Élection du Président ou de la Présidente

Le Président, Monsieur Stéphane Martin, est élu à l'unanimité des votants.

Raphaël Weisskopf propose que Marc Léopoldoff obtienne le titre de vice-président vis à vis de l'extérieur afin d'assurer la continuité.

24. Comité directeur – élection du comité

Proposition Comité 2024-2025 :

- ✓ Barbara Martin : Vice-Présidente, Responsable Finances / Trésorier
- ✓ Marc Léopoldoff : Vice-Président
- ✓ Damien Jolion : Responsable Marketing
- ✓ Johan Crocoll : Responsable Informatique
- ✓ Arnaud Merlin : Responsable des Cours

Le Président et le CoDir sont élus avec 13 voix et 2 abstentions. Les membres du Comité de direction seront inscrits au Registre du Commerce.

25. Élection des vérificateurs des comptes 2024

Le renouvellement annuel par rotation fait que Madame Jessie Rojard, en fin de mandat, est sortante.

La commission de vérification des comptes est dorénavant composée de Monsieur Olivier Monge, 1er nommé et de Madame Cristina Bianchi.

Un ou une suppléant-e doit être désigné-e. Monsieur Raphaël Weisskopf se porte volontaire comme suppléant.

Ces membres acceptent leur mandat et sont élus par 14 voix et 1 abstention.

26. Information sur le Règlement EMN 2024

Stéphane Martin informe de deux changements dans le règlement :

- ✓ Chapitre 3 ; point 3
- ✓ Chapitre 5 ; point 4

Le règlement modifié est publié sur le site internet de l'EMN.

27. Propositions individuelles ou postulation au comité (doivent être parvenues avant le 6 mai 2024

Voir points 23/24.

28. Divers & questions ouvertes

Le Président informe des événements à venir, des flyers pour le spectacle qui aura lieu en septembre « La Foire aux Enfants »

Raphaël Weisskopf :

- ✓ cahier de communication ; demande s'il est possible que les informations soient correctes et à jour.
- ✓ dates des auditions : informations plus générales et moins au cas par cas en fonction des professeurs
- ✓ meilleure valorisation du travail des bénévoles (bons nourritures/boissons)
- ✓ remerciement aux comités pour le travail accompli tout au long de l'année

Barbara Martin :

- ✓ petit rappel par rapport au questionnaire de satisfaction

Monsieur Martin lève la séance à 22h20, remercie l'assemblée pour son active participation et la confiance témoignée. Le traditionnel verre de l'amitié vous attend !

Ecole de Musique de Nyon

Natacha Riccio
Secrétaire pour l'Assemblée Générale

Nyon, 05 juin 2024